

A.G.I.R. Promotion

Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 euros

53, Avenue Jean Giraudoux
66000 PERPIGNAN

398 688 085 RCS Perpignan

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 16 JUIN 2025

Au siège social,

Le 16 Juin 2025, à 11 heures,

La société FONDEVILLE BTP, représentée par Monsieur Raymond FONDEVILLE, son Président, agissant en qualité d'associée unique de la société par actions simplifiée dénommée A.G.I.R. Promotion, au capital social de 500 000 euros divisé en 500 actions de 1 000 euros de nominal chacune, a pris les décisions suivantes portant sur :

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 Juin 2025 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Conventions règlementées,
- Rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Raymond FONDEVILLE, es qualité de représentant légal de la société A.G.I.R. Promotion, préside la séance.

La société F2A FOURCADE AUDIT ASSOCIES, Commissaire aux Comptes de la société, est absente et excusée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associée unique :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- les bilans, compte de résultat et annexes de l'exercice clos le 30 Juin 2024,
- les rapports du Commissaire aux comptes.

Puis il présente et commente les comptes sociaux et expose l'activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

A ce sujet, le Président rappelle :

- que la date de clôture de l'exercice sociale et que le présent exercice couvre une période de dix-huit mois du 1^{er} Janvier 2023 au 30 Juin 2024,
- que la crise conjoncturelle qui affecte la promotion immobilière, déjà évoquée lors des clôtures précédentes, s'est poursuivie au cours de l'exercice sous revue,
- que la société est toujours confrontée à une chute importante de la vente de biens immobiliers neufs, ce qui explique en partie un résultat déficitaire important à la clôture du présent exercice,
- que la société a mis en œuvre un plan de réduction des coûts qui s'est traduit par la fermeture de l'agence de Montpellier, et le non-remplacement des départs volontaires de salariés,
- que la société de BTP S.A. François FONDEVILLE, principale filiale du groupe FONDEVILLE auquel appartient la société AGIR, a cessé son activité le 2 janvier 2024 suite à un jugement du tribunal de commerce de Toulouse la plaçant en liquidation judiciaire.

Puis il donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux et sur les conventions réglementées.

Cette lecture terminée, le Président demande de se prononcer sur les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 Juin 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts, pour un montant de 19 628 euros. Elle approuve ladite valeur.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 Juin 2024.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 2 554 773 euros, en totalité au poste « autres réserves », lequel s'élève dorénavant à 987 635 euros.

L'associée unique déclare en outre qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associée unique prend acte qu'aucune convention nouvelle visée par l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de ce même exercice.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique approuve la gratuité du mandat du Président au titre de l'exercice écoulé.

Le Président pourra continuer de prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, aux fins d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président et l'associée unique.

SAS FONDEVILLE BTP
Raymond FONDEVILLE

RAYMOND FONDEVILLE

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 18					
Adresse de l'entreprise 53 AVENUE JEAN GIRAUDOUX		66000 PERPIGNAN					
Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 39868808500024		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 30062024					
		N-1 31122022					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK				
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
Marchandises		BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
Créances		BX	BY				
Autres créances (3)		BZ	CA				
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK				
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA			
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	38 362	(3) Part à plus d'un an :	CR
	Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 542 408	3 231 631
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 554 773)	310 777
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 537 635	4 092 408
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	127 070	127 070
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	127 070	127 070
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT	550 000	550 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	485 858	703 500
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 184 365	1 360 524
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 324 908	1 059 084
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 220 439	1 190 514
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	289 320	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	6 054 889	4 863 623
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 719 594	9 083 100
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 698 729	4 289 821
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	2 205 328	FH		FI	2 205 328 3 871 341
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 205 328	FK		FL	2 205 328 3 871 341
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	9 026 35 060
	Autres produits (1) (11)					FQ	902 3 171
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 215 256 3 909 573
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 238 469 2 365 357
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 942 36 989
	Salaires et traitements*					FY	1 340 762 906 416
	Charges sociales (10)					FZ	537 514 359 887
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. : - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	10 486 10 417
						GB	
						GC	285 405 127 070
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	127 127 17
	Autres charges (12)					GF	4 573 704 3 806 152
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(2 358 448) 103 421
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	14 514 285 102
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	159 389 17 405
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	3 1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	16 189 6 323
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	16 192 6 325
	Total des produits financiers (V)					GQ	53 325
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	11 069 9 337
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	64 394 9 337
	Total des charges financières (VI)					GV	(48 202) (3 013)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(2 551 525) 368 105
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 200	2 740
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		129 095
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 200	131 836
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 748	61 868
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		129 095
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 748	190 964
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 548)	(59 128)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(300)	(1 800)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 251 162	4 332 835
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 805 935	4 022 058
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 554 773)	310 777
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HIO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	26 838	15 536
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	9 026	3 149
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
	obligatoires	A9		
	dont cotisations Madelin	A7		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES FISCALES-AMENDES	7 723		
	PENALITES RETARD FOURNISSEURS	1 025		
	DEGREVEMENT IMPOTS		5 200	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	39 152	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	]	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2	]	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	]	KS	9 680	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	231 108	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	27 571	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	76 422	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes							LK		LL		LM	
	TOTAL III							LN	344 780	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		57 915	8M		8T	150
		Autres participations					8U		639	8V		8W	
		Autres titres immobilisés					1P		105	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T		36 552	1U		1V	1 810		
TOTAL IV					1Q		95 211	1R		1S	1 960		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	479 144	0H		0J	1 960
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions par virement de poste à poste 1 par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	39 152	1X	39 152
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	9 680	ML	9 680
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	231 108	MO	231 108
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	27 571	MR	27 571
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	76 422	MU	76 422
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III					IY		NG		NH	344 780	NI	344 780
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	58 065	OW	58 065
	Autres participations					I0		OX		OY	639	OZ	639
	Autres titres immobilisés					11		2B		2C	105	2D	105
	Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	38 362	2G	38 362
	TOTAL IV					13		NJ		NK	97 171	2H	97 171
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		OK		OL	481 104	OM	481 104

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	39 152	PF		PG		PH	39 152
TOTAL I		RK	39 152	RM		RN		RO	39 152
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 680	QA		QB		QC	9 680
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	219 466	QE	2 864	QF		QG	222 330
	Matériel de transport	QH	11 520	QI	4 564	QJ		QK	16 084
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	68 808	QM	3 058	QN		QO	71 866
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	309 474	QV	10 486	QW		QX	319 960
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	348 627	QP	10 486	QQ		QR	359 113

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV						
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW			Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY			Total général non vendu (NW - NY)	NZ				

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros. PKF ARSILON

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

30/06/2024

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A.G.I.R PROMOTION

Néant ☐ *

CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières			UT	38 362	UV	38 362	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	672 450		672 450			
	Autres créances clients			UX	4 403 748		4 403 748			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI						
	Personnel et comptes rattachés			UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	155 828		155 828			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers		VP						
	Groupe et associés (2)			VC	2 089 099		2 089 099			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	580 904		580 904			
	Charges constatées d'avance			VS	12 603		12 603			
	TOTAUX			VT	7 952 994	VU	7 952 994	VV		
RENVOS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	550 000		550 000						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	485 858		129 698		356 160				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 324 908		1 324 908						
Personnel et comptes rattachés		8C	77 743		77 743						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156 356		156 356						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	970 445		970 445						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 895		15 895						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 184 365		2 184 365						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	289 320		289 320						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	6 054 889	VZ	5 698 729		356 160				
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	217 642	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

AGIR PROMOTION

Siège Social : 53 avenue Jean Giraudoux, 66000 PERPIGNAN

R.C.S. PERPIGNAN 398 688 085

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 18 mois clos le 30/06/2024

SAS AGIR PROMOTION

53 avenue Jean Giraudoux
66000 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2024

A l'associé Unique de la Société par actions simplifiée AGIR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée AGIR relatifs à l'exercice de 18 mois clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Fourcade Audit Associés – F.2.A.

SAS au capital de 27 750 euros / RCS Perpignan B 390 700 029 / APE 6920 Z

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes près la Cour d'appel de Montpellier

Site : www.advance-conseil.com – **Mail** : contact@advance.fr – Tél. : **04 68 50 22 74** – Fax : **04 68 67 36 11**

Perpignan : 400 Rambla Hélios – 66100 Perpignan

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Perpignan le 13 juin 2025

Le commissaire aux comptes

ADVANCE AUDIT
SAS FOURCADE AUDIT ASSOCIES F.2.A


Bernard FOURCADE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 18			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	39 152	39 152				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	9 680	9 680				
	Autres immobilisations corporelles	335 100	310 280	24 820	35 306	10 486	29.70
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence	58 065		58 065	57 915	150	0.26
	Autres participations	639	53 325	52 686	639	53 325	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	105		105	105		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	38 362		38 362	36 552	1 810	4.95
	Total II	481 104	412 438	68 666	130 517	61 851	47.39
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 080	1 080	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 076 198	285 405	4 790 793	5 781 512	990 718	17.14
	Autres créances	2 825 831		2 825 831	3 088 714	262 884	8.51
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	21 701		21 701	46 824	25 123	53.65
	Charges constatées d'avance (3)	12 603		12 603	34 454	21 850	63.42
	Total III	7 936 333	285 405	7 650 928	8 952 583	1 301 655	14.54
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 417 437	697 843	7 719 594	9 083 100	1 363 507	15.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

38 362

PKF ARSILON

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024 18	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500 000	500 000		
	Réserves				
	Réserve légale	50 000	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 542 408	3 231 631	310 777	9.62
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 554 773	310 777	2 865 550	922.06
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 537 635	4 092 408	2 554 773	62.43
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	127 070	127 070		
	Total III	127 070	127 070		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	550 000	550 000		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	485 858	703 500	217 642	30.94
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 184 365	1 360 524	823 840	60.55
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 324 908	1 059 084	265 824	25.10
	Dettes fiscales et sociales	1 220 439	1 190 514	29 924	2.51
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	289 320		289 320	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	6 054 889	4 863 623	1 191 267	24.49
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 719 594	9 083 100	1 363 507	15.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 698 7294 289 821

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 18			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 205 328		2 205 328	3 871 341	1 666 013	43.03
Chiffre d'affaires NET	2 205 328		2 205 328	3 871 341	1 666 013	43.03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 026	35 060	26 034	74.26
Autres produits			902	3 171	2 270	71.57
Total des Produits d'exploitation (I)			2 215 256	3 909 573	1 694 317	43.34
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 238 469	2 365 357	126 888	5.36
Impôts, taxes et versements assimilés			33 942	36 989	3 047	8.24
Salaires et traitements			1 340 762	906 416	434 347	47.92
Charges sociales			537 514	359 887	177 627	49.36
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 486	10 417	69	0.66
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			285 405	127 070	158 335	124.61
Dotations aux provisions						
Autres charges			127 127	17	127 110	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			4 573 704	3 806 152	767 552	20.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 358 448	103 421	2 461 869	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			14 514	285 102	270 588	94.91
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			159 389	17 405	141 984	815.77

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2024 18	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3	1	2	114.79
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 189	6 323	9 866	156.03
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	16 192	6 325	9 868	156.02
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	53 325		53 325	
Intérêts et charges assimilées (4)	11 069	9 337	1 732	18.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	64 394	9 337	55 057	589.66
2. Résultat financier (V-VI)	48 202	3 013	45 189	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 551 525	368 105	2 919 630	793.15
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 200	2 740	2 460	89.76
Produits exceptionnels sur opérations en capital		129 095	129 095	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	5 200	131 836	126 636	96.06
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 748	61 868	53 120	85.86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		129 095	129 095	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	8 748	190 964	182 216	95.42
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 548	59 128	55 580	94.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	300	1 800	1 500	83.33
Total des produits (I+III+V+VII)	2 251 162	4 332 835	2 081 673	48.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 805 935	4 022 058	783 878	19.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 554 773	310 777	2 865 550	922.06

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

26 838 15 536

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 719 593.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 205 328.39 Euros et dégageant un déficit de 2 554 773.21- Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a modifié sa date de clôture : le présent exercice couvre la période de 18 mois du 1er janvier 2023 au 30 juin 2024.

La crise conjoncturelle qui affecte la promotion immobilière, déjà évoquée lors des clôtures précédentes, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2023/2024 (18 mois)

La société est toujours confrontée à une chute importante de la vente de biens immobiliers neufs, ce qui explique en partie un résultat déficitaire important à la clôture du présent exercice.

La société a mis en œuvre un plan de réduction des coûts qui s'est traduit par la fermeture de l'agence de Montpellier et le non remplacement des départs volontaires de salariés.

La société de BTP S.A. François FONDEVILLE, principale filiale du groupe FONDEVILLE auquel appartient la société AGIR, a cessé son activité le 2 janvier 2024 suite à un jugement du tribunal de commerce de Toulouse plaçant la société en liquidation judiciaire.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	39 152		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 680		
Installations générales agencements aménagements divers	231 108		
Matériel de transport	27 571		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	76 422		
TOTAL	344 780		
Participations évaluées par mises en équivalence	57 915		150
Autres participations	639		
Autres titres immobilisés	105		
Prêts, autres immobilisations financières	36 552		1 810
TOTAL	95 211		1 960
TOTAL GENERAL	479 144		1 960

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			39 152	39 152
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 680	9 680
Installations générales agencements aménagements divers			231 108	231 108
Matériel de transport			27 571	27 571
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			76 422	76 422
TOTAL			344 780	344 780
Participations évaluées par mises en équivalence			58 065	58 065
Autres participations			639	639
Autres titres immobilisés			105	105
Prêts, autres immobilisations financières			38 362	38 362
TOTAL			97 171	97 171
TOTAL GENERAL			481 104	481 104

Pas d'acquisition d'immobilisations corporelles sur cet exercice.

Immobilisations financières :

Prise de participation à 5% auprès des SCCV : Immo Avenue Irla- Llimona - et Immo Val Nature dont un partenaire n'est pas associé du groupe.

Augmentation des Cautions montant 1810€.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		39 152			39 152
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 680			9 680
Installations générales agencements aménagements divers		219 466	2 864		222 330
Matériel de transport		11 520	4 564		16 084
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		68 808	3 058		71 866
TOTAL		309 474	10 486		319 960
TOTAL GENERAL		348 627	10 486		359 113
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 864				
Matériel de transport	4 564				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 058				
TOTAL	10 486				
TOTAL GENERAL	10 486				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	127 070				127 070
TOTAL	127 070				127 070

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		53 325			53 325
Sur comptes clients		285 405			285 405
TOTAL		338 730			338 730
TOTAL GENERAL	127 070	338 730			465 800

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		285 405			
financières		53 325			

Provisions pour risques inchangée.

Provisions sur titres SCI O'QUAI, cette société n'ayant pas d'actif ni trésorerie,
Montant : 53325 €

Provision à 50% sur cptes clients dont la créance est devenue douteuse, Montant 285 405 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	38 362	38 362	
Clients douteux ou litigieux	672 450	672 450	
Autres créances clients	4 403 748	4 403 748	
Taxe sur la valeur ajoutée	155 828	155 828	
Groupe et associés	2 089 099	2 089 099	
Débiteurs divers	580 904	580 904	
Charges constatées d'avance	12 603	12 603	
TOTAL	7 952 994	7 952 994	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	550 000	550 000		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	485 858	129 698	356 160	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 324 908	1 324 908		
Personnel et comptes rattachés	77 743	77 743		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 356	156 356		
Taxe sur la valeur ajoutée	970 445	970 445		
Autres impôts taxes et assimilés	15 895	15 895		
Groupe et associés	2 184 365	2 184 365		
Autres dettes	289 320	289 320		
TOTAL	6 054 889	5 698 729	356 160	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	217 642			

Concerne Emprunt obligataire FUNDIMMO, en faveur de Sci Immo Les Peupliers, Montant 550 000€. Le remboursement prévu sur l'exercice a été reporté à 2025.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1 000.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	34 725	20.00
LOGICIELS	4 427	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans - 5ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

A ce titre, une provision de 100% sur les titres de SCI O'QUAI a été comptabilisée, montant des titres 53 235 €, aux comptes 296 et 68662. Cette Sci n'a plus d'actif.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

A ce titre des provisions ont été comptabilisées sur les créances clients et comptes courants associés

Concernant les clients : Provision à 50% des clients douteux, soit : 285 405 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 332 396
Total	2 332 396

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 916
Dettes fiscales et sociales	62 499
Total	122 415

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 603
Total	12 603

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée car elle conduirait à dévoiler une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	5
Total	10

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	10 221	16 189
Dont entreprises liées		16 121

INTERETS REGLES PAR FILIALE ZAC GOLFIQUE, SUR APPORT.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Avals et cautions	2 168 750
Engagements en matière de pensions	85 366
Autres engagements donnés :	215 722
CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	215 722
CBAUX ,	
Total (1)	2 469 838

Crédit-baux information non disponible à ce jour

Engagements reçus

Actions de garanties des administrateurs	761 094
PAR FBTP PROMO MONTEVERDE EMPRUNT RAIZER	255 540
Total	1 016 634

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FONDEVILLE .BTP	SAS	3 000 000	66100 PERPIGNAN

RAPPEL : En 2009, notre société a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Société intégrante la SAS FONDEVILLE BTP SIREN 337 806 061 seule redevable de l'IS.

La convention d'intégration a fait l'objet d'un avenant en date du 15/09/2017, stipulant qu'en cas d'exercice déficitaire, la société ne sera titulaire, à ce titre, d'aucune créance sur la société mère.

.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	détenus nette						
- Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI SCCV VILLA ALBERA - SCI O'QUAI - SCI ICADÉ -FF- SANTE - SCV RIVES DU LEZ - SCI SCI PERPIGNAN SAINT ASSI - SCV AGICAFF - MONTPELLIER FAUBOURG 56 - EA - SCI ZAC GOLFIQUE DE VILLENEU - SCI OVALIE 14 - SCCV LA BLANQUERIE - SCV IMMO BASTIDE	1 000		50.00	500	500				10 512		
	632 000		40.00	53 235		52 189			5 807		
	1 000		35.00	350	350				4 982		
	1 000		30.00	300	300	12 424			3 486		
	1 000		30.00	300	300	1 947			5 032		
	640		25.00	160	160	1 532			1 553		
	1 000		20.00	120	120	100 080	2 100 000	10 886 494	711 379		
	10 000		20.00	2 000	2 000	305 533	3 217 200		534 295		
	1 000		20.00	200	200	4 887			217		
	1 500		20.00	300	300				28		
	600		10.00	60	60	1 161			897		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Affaires		Résultat global	Résultat transféré
Affaires bénéficiaires			
- SCCV FILIALES AGIR /CPTÉ 755		1 69 310	14 514
Total		1 69 310	14 514
Affaires à pertes			
- SCCV FILIALES AGIR /CPTÉ 655		1 024 806	159 389
Total		1 024 806	159 389

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 30/06/2024

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REMBT IMPOTS	5 200	7717
Total	5 200	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES FISCALES ET PENALES	7 723	6712
- PENALITES FOURNISSEURS	1 025	6713
Total	8 748	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBOURSEMENT SINISTRES ASSURANCES	5 561
RELIQUAT ORGANISMES SOCIAUX	3 463
Total	9 024

Le 09/01/2025
FONDEVILLE Raymond Président